

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot



le résolution
annotation

Procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration de la Régie de l'eau de l'Île Perrot, tenue à l'usine de traitement dans la Ville de Notre-Dame-de-l'Île-Perrot, le lundi 19 juin 2017.

Présences : Monsieur Yvan Cardinal, maire, président
Madame Danie Deschênes, mairesse, vice-présidente
Monsieur Michel Bourdeau, maire
Madame Diane Boyer, conseillère
Monsieur Guy Jodoin, conseiller
Monsieur Daniel Lauzon, conseiller

Aussi présent : Monsieur François Leduc, directeur général
Madame Céline Jacob, secrétaire-trésorière

2017-06-054

Sujet : Ouverture de la séance

Proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire
Appuyé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
Il est résolu

Que la séance soit et elle est ouverte à 19h00.

2017-06-055

Sujet : Approbation de l'ordre du jour

Proposé par monsieur Guy Jodoin, conseiller
Appuyé par madame Diane Boyer, conseillère
Il est résolu

Que l'ordre du jour soit et il est approuvé tout en ajoutant au point no 5;

- Entente de confidentialité avec Mitsubishi Electric Power Products Inc. (MEPPI)

Tout en déplaçant les autres points comme suit;

- Point 6 - Période de question
- Point 7 - Clôture de la séance

2017-06-056

Sujet : Usine Phase II / Grille de pondération pour l'appel d'offres de services professionnels pour la préparation des plans et devis du système d'ozonation, ajout de l'addenda no 2

Proposé par madame Danie Deschênes, mairesse, vice-présidente
Appuyé par monsieur Michel Bourdeau, maire
Il est résolu

Que l'addenda no 2 soit et il est ajouté à l'appel d'offres de services professionnels pour la préparation des plans et devis du système d'ozonation.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

2017-06-057

Sujet : Usine Phase II / Adjudication de contrat pour services professionnels en ingénierie à la firme Beaudoin Hurens Inc. pour la conception, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour l'ajout d'une nouvelle pompe d'eau brute, le remplacement du système d'ozonation et l'ajout de réacteurs UV

Attendu qu'un appel d'offres public a été publié le 25 mai 2017.

Attendu que les soumissions ont été ouvertes le 15 juin 2017.

Attendu que le comité de sélection a étudié les soumissions le 15 juin 2017.

Attendu que les deux soumissions reçues se sont qualifiées.

Attendu que la Régie a reçu les deux prix suivant;

- Beaudoin Hurens Inc. 163 000\$
- WSP Canada Inc. 196 929\$

IL EST

Proposé par monsieur Michel Bourdeau, maire
Appuyé par monsieur Guy Jodoin, conseiller
Et résolu

D'adjuger le contrat pour service professionnels en ingénierie à la firme Beaudoin Hurens Inc. pour la conception, la préparation des plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour l'ajout d'une nouvelle pompe d'eau brute, le remplacement du système d'ozonation et l'ajout de réacteurs UV conformément à la soumission datée du 15 juin 2017 au montant de 163 000\$ plus les taxes applicables.

2017-06-058

Sujet : Entente de confidentialité avec Mitsubishi Electric Power Products Inc. (MEPPI)

ATTENDU QUE le ou vers le 2 février 2017, la Régie a lancé un processus d'appel d'offres pour le préachat d'un système d'ozonation;

ATTENDU QUE MEPPI a déposé une soumission en réponse à cet appel d'offres;

ATTENDU QUE le 16 mars 2017, par la résolution numéro 2017-03-022, la Régie a accordé le contrat à MEPPI suivant ledit appel d'offres;

ATTENDU QUE dans le cadre de l'exécution de ce contrat, MEPPI s'engage notamment à fournir toute l'assistance nécessaire à la préparation des plans et devis préliminaires et définitifs en vue de la réalisation complète des travaux à fournir toute l'assistance nécessaire à l'entrepreneur général lors de l'installation des équipements vendus;



le résolution
annotation

Procès-verbal des Délibérations du Conseil de la Régie de l'Eau de l'Île Perrot

ATTENDU QUE MEPPI requiert une rencontre lors de laquelle elle souhaite pouvoir communiquer à la Régie des informations confidentielles qu'elle traite en conséquence;

ATTENDU QUE MEPPI affirme que la divulgation à un tiers de ces informations confidentielles causerait une perte à MEPPI, procurerait un avantage appréciable à une autre personne ou nuirait de façon substantielle à la compétitivité de MEPPI;

ATTENDU QUE la Régie est un organisme public assujetti à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ c. A-2.1) (ci-après « **la Loi** »).

IL EST

Proposé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
Appuyé par monsieur Michel Bourdeau, maire
Et résolu

De mandater monsieur François Leduc, directeur général, à signer pour et au nom de la Régie de l'eau de l'Île Perrot une entente de confidentialité avec la compagnie Mitsubishi Electric Power Products Inc. (MEPPI).

2017-06-059

Sujet : Clôture de la séance

Proposé par monsieur Daniel Lauzon, conseiller
Appuyé par madame Diane Boyer, conseillère
Il est résolu

Que la séance soit et elle est levée à 19h10.